

toutes ces vûes économiques qui partent d'un si pernicieux principe.

Enfin l'exécution du système, fût-il modifié, ne peut concourir avec l'administration fiscale de la France, & la durée des impôts qui écrasent les Peuples.

L'Impôt accable également le Laboureur & l'Artiste; le Propriétaire & le Fermier; tous les Ordres y sont assujettis. L'accroissement des productions n'est dû qu'à l'aisance des Producteurs, & ils sont réduits à la misère : le projet a pour but d'augmenter la population, & chaque année la Milice enlève les Cultivateurs. Les opérations contredisent les vûes; le Laboureur dans toutes les positions paye le tribut; ses mains doivent l'industrie; sa personne, la taille arbitraire; ses instrumens, des droits de plus d'une espece. L'augmentation supposée possible ne seroit donc qu'une occasion d'accroissement d'Impôts. Il vaut autant rester dans l'état actuel.

Le Cadastre, Sire, ce plan effrayant pour vos Peuples, a été proposé avec le système économique : on ne voyoit pas que l'on prenoit d'une main ce que l'on croyoit faire produire de l'autre, & que faisant un double emploi, on n'excitoit que la misère, & on accéléroit la ruine générale.

L'accroissement de l'agriculture n'existera qu'avec la diminution des Impôts, la simplification de l'Administration Financière, la décharge des Cultivateurs & de tout ce qui leur est propre. Tant que le fisc dévorera la France, tant que les Edits burfaux subsisteront, le découragement sera universel, le projet économique ruineux. Au premier cas, il faudroit toujours consulter le cœur humain & nos besoins; & se fondant sur la nature de l'un & l'étendu des autres, mettre des bornes à la liberté, c'est-à-dire, faire des loix qui en sont nécessairement la restriction; sans elles on ne concevra jamais ni Société ni Gouvernement.

Votre Majesté vient d'annoncer solennellement son intention Royale de maintenir les formes & de conserver la constitution de la Monarchie telle qu'elle l'a reçue de ses augustes Ayeux : Ces paroles précieuses soutiennent nos espérances. Les Let-